

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Emanuelle Cormier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/803b3b928bd44dcf1f9c2104>

Date d'obtention : 2023-04-28 15:17:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1-Parler auteur signalement et Victime (rassurer, soutenir)
- 2- Évaluer (pas de jugement, compléter la grille)
- 3-Vérifier info (personnes impliquées, les rencontrer et valider infos, miser sur confidentialité)
- 4-Contacter service police selon intention (malveillante ou impulsive) et confisquer appareils
- 5- Parler jeune instigateur (si impulsif)

Si impulsif, il est fortement recommandé de contacter le service de police et ensuite, gestion interne à l'école avec les politiques.

+ sensibilisation des jeunes impliqués

Dans les meilleurs délais, communiquer les parents de la victime et de l'instigateur.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- Si le jeune ne collabore pas, c'est le service de police qui prend la situation en main
- Déclencher la trousse avec l'auteur du signalement en premier
- rencontrer tous les jeunes impliqués (exception si instigateur a une intention malveillante)
- une situation peut prendre un nouveau tournant avec des informations nouvelles (on doit s'adapter)
- si la situation implique une personne majeure, c'est le service de police qui assure le suivi
- nous ne sommes pas mandataires du service de police

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Le fait d'aller vérifier et recueillir des informations personnelles et délicates. Certaines questions de la grille sont plus intimes. Il est important d'établir un lien de confiance avec le jeune et de le rassurer. Le tout doit se faire dans l'ordre, avec professionnalisme et confidentialité.